



# CTT RHÔNE ALPES

14 mars 2016

## La Tour du Pin

---

**Un Ordre du jour copieux, trop copieux pour que tous les sujets portés puissent être traités !**

**Dont nous retiendrons principalement les points pour lesquels le SNPA-FO, qui souhaite porter haut et fort la parole et les préoccupations des gestionnaires administratifs, s'est investi :**

- **Le classement des postes**
- **L'audit SIG et ses conclusions**

**Mais dont nous évoquerons aussi :**

- **La mise en place en Rhône-Alpes d'1 nouvelle agence RTM**
- **La formation des personnels au sein de notre DT**
- **Le déploiement de nouveaux applicatifs informatiques**

## Classement des postes

**Alors que le classement des postes des gestionnaires administratifs C/B est en cours de finalisation, le SNPA s'interroge et a de nouveau interrogé, déplorant une fois de plus que les règles mises en place par la DRH/DG pour recenser les fonctions et les activités de chacun/chacune n'aient pas été respectées.**

**« A savoir une remise des fiches de postes aux intéressés dès les entretiens professionnels 2015 (portant sur activité 2014 et objectifs 2015) permettant de corriger, compléter le cas échéant avant le recensement des données. Et d'asseoir le travail de classement des postes sur des appréciations objectives ! »**

A cette critique, notre Direction aura opposé une remise, non pas des fiches de postes, mais des fiches descriptives des postes dès les entretiens 2015 ! Précisant également que vérification avait été faite auprès des Secrétaires Généraux et confirmation donnée par ces derniers de leurs remises. Quelques ratés ont été identifiés, pour des personnels relevant tous des bureaux de la DT: 5 gestionnaires pour lesquels la régularisation a été faite récemment !

Le SNPA-FO n'a pu se contenter, au regard des remontées et des interrogations importantes qui lui avaient été faites par bon nombre de collègues, d'une telle réponse :

- Alors de quelle manière ont-elles été remises ? Discrètement sur un coin de table sans se donner le temps de l'échange ? A posteriori des entretiens professionnels ?
- Les mécontentements, les incompréhensions et les inquiétudes exprimées ne sont pas le fruit d'élucubrations des représentants syndicaux !
- Le COP 2016-2020 devrait permettre à quelques 40 % de gestionnaires de catégorie C de pouvoir bénéficier d'une promotion en catégorie B. 60 % des collègues resteront en catégorie C et doivent se sentir reconnus pour les services et les responsabilités qu'ils occupent ! Or l'absence de communication risque d'avoir pour conséquence sur ces Personnels un sentiment de dévalorisation forte ! Ceci n'est pas acceptable : chacun, chacune occupe un maillon indispensable au sein d'une équipe, fait partie intégrante d'une Communauté de travail et doit se sentir valorisé et reconnu dans les fonctions qu'il occupe !

Notre Direction en a convenu et proposé de se déplacer dans chaque agence à la rencontre des gestionnaires pour vérifier les modalités mises en œuvre.

Mais, nous apprenons à posteriori du CTT qu'une première date de rencontre a été fixée pour une agence sur le thème : « Présentation du RIFSEEP ».

Nous nous en étonnons et rappelons que le RIFSEEP, nouveau régime indemnitaire mis en place dès 2016, est un sujet distinct du classement des postes qui, lui, doit permettre à

quelques 40 % des collègues administratifs de catégorie C de pouvoir bénéficier d'une promotion dans le Corps des Secrétaires Administratifs !

### **Les services SIG : dans une prospective 2020**

Le sujet fait débat depuis quelques mois déjà. François-Xavier Nicot, en qualité de responsable territorial des SI, a conduit l'audit des services

Nous comprenons qu'en conclusion de cette démarche, l'objectif visé par notre Direction est de mieux structurer les organisations au sein de chaque agence.

#### **Une volonté affichée d'harmonisation**

L'organisation définirait donc 5 pôles présents au sein de chaque agence territoriale :

- L'ensemble de ces pôles bénéficiant d'un animateur commun, responsable SIG/DT (Nicolas Clouet) et d'1 référent « administrateur des données » qui reste à déterminer.
- Un dimensionnement des équipes qui diffère suivant que l'agence accueille une antenne de l'agence RTM ou pas : en conséquence 2 à 3 personnes.
- Des équipes, au sein de chaque agence, dépendant hiérarchiquement du Directeur d'Agence ou d'un cadre technique.
- A horizon 2020, la volonté de voir chaque équipe de chaque agence bénéficier d'un coordonnateur, responsable SIG.
- Des métiers clairement définis : géomaticien et administrateur de données plus 1 spécialiste SIG au sein de chaque agence disposant d'une antenne RTM.

**Si le représentant d'EFA-CGC a souhaité préciser que ces emplois font appel à une vraie compétence métier et que notre Direction souligne que ceux-ci relèvent du Corps des TSF, le SNPA rappelle que ces fonctions sont également pleinement assumées par des gestionnaires administratifs du Corps des Secrétaires Administratifs qui doivent également disposer d'une reconnaissance précise de leurs métiers au même titre que les collègues techniques !**

### **Autres points de ce CTT :**

#### **Agence RTM en Rhône-Alpes**

**La mise en place d'une Agence RTM « Alpes du Nord » en Rhône-Alpes dont le préfigurateur est Claude Barthelon, actuel Directeur d'Agence de Savoie, est imminente.**

M. Houin, Directeur Territorial, précisant : « la mise en place de cette Agence doit se faire à effectif constant déjà existant ».

2 objectifs à cette démarche :

- Mieux mutualiser les compétences pour mieux répondre à des appels à projets tout en conservant le maillage de terrain actuel : autrement dit les entités de Chambéry, Grenoble et Annecy sont conservés.
- Coller à la nouvelle carte régionale : les enveloppes financières « risques » étant dans le giron des Régions.

Nous avons également bien compris que des arbitrages et des négociations restent en cours sur le partage des postes et la définition de ceux appelés à les occuper : mais s'agissant de nos cadres supérieurs techniques, nul doute que chacun saura tirer parti satisfaisant de la situation !

### **Bilan formation**

Une année 2015 fortement impactée une fois de plus par le déploiement des « **grands projets nationaux** » : entendons-là le déploiement de nos nouveaux logiciels informatiques dont tout particulièrement à présent nous arrive un premier volet SIFOB avec Production-Bois, après avoir connu respectivement SAP (Cèdre-Séquoïa), TECK sans oublier Windows8 à moindre échelle !

**Une situation, qui force est de constater, tant au niveau territorial que national, porte très fortement et tout particulièrement préjudice à toute la Communauté administrative qui souffre d'une absence cruelle de formations « métiers » depuis des années.**

**Le SNPA aura notamment rappelé que les outils informatiques doivent être au service de personnels occupant des fonctions définies au sein de métiers mais n'ont pas vocation à définir des métiers qui cantonneraient les personnels à n'être que des supers opérateurs de saisie !**

### **Nouveaux applicatifs**

2 petits nouveaux applicatifs sont déployés cette année :

- **Tempus**

Mise en œuvre courant 1<sup>er</sup> trimestre 2016 :

- Pour la gestion des congés : tout un chacun dépose sa demande directe via l'outil.
- Pour la gestion des absences (maladie, congé maternité, paternité, CET) via les référents RH de chaque agence.
- Pour la gestion des absences syndicales : les concernés saisissent leurs demandes avec motif d'absence.

- **Registre d'ordre**

Concerne nos collègues techniques de terrain :

- Rapport d'activité quotidien, jusque-là consigné de manière manuscrite, établi en ligne.
- Saisie seule des faits et incidents marquants.
- Données accessibles à la hiérarchie directement : centralisation des évènements méritant d'être connus, constats notamment.

**2 points non moins importants n'auront pu être traités :**

- Plans d'action Rhône-Alpes
- Bilan 2015 travaux

qui sont reportés au prochain CTT qui se tiendra le 27 mai prochain.

**L'occasion également de vous rappeler que vos représentants régionaux se tiennent à votre disposition pour faire remonter vos questions, vos préoccupations.**

**N'hésitez-pas à faire appel à eux. Vous pouvez compter sur leur discrétion et la confidentialité des échanges.**

**CTT :**

- Claire Le Guerroué – Agence Drôme Ardèche
- Frédérique Poulain – Agence Savoie

**CTHSCT :**

- Anne Mercadier – Agence Savoie

**Mais siégeant aussi au niveau national en CAP :**

**Secrétaires Administratifs :**

- Cécile Flamand – Agence Savoie

**Adjointes Administratives :**

- Elisabeth Muttin – Agence Ain-Rhône-Loire
- Céline Julienne – DT basée à Chambéry
- Claire Le Guerroué – Agence Drôme Ardèche

